

Bilan positif pour la Caisse des Dépôts et la ville de Libourne deux ans après la signature de la 1^{ère} convention « centre-ville de demain » dédiée à la redynamisation du centre-ville libournais

***Libourne, 19 mars 2018* – Sur le terrain, Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts et Philippe Buisson, maire de Libourne et président de la Communauté d'agglomération du Libournais dressent le bilan positif de la convention « centre-ville de demain » signée en mai 2016 en faveur de la redynamisation du centre-ville libournais.**

Dans le cadre du projet urbain « Libourne 2025 », plusieurs projets concrets ont été réalisés grâce à l'accompagnement en ingénierie de la Caisse des Dépôts. A ce jour, le centre-ville a été aménagé en un nouvel espace public semi-piéton. La rue Gambetta, artère commerçante principale, a retrouvé son dynamisme avec l'arrivée de 13 nouvelles boutiques depuis 2015. La réhabilitation d'une partie des quais (quai Souchet et quai d'Amade) est sur le point d'être achevée. Un ponton mixte dédié à l'activité de plaisance (day-cruises et anneaux individuels) est attendu pour avril 2018 sur les rives de l'Isle, et viendra compléter les équipements portuaires existants. Les deux pontons - « Roger de Leyburn » et « Jeanne d'Albret » du port de Libourne-Saint Emilion accueillent dorénavant chaque année 22 000 croisiéristes.

La communauté d'agglomération du Libournais (CALI) votera prochainement un dispositif innovant de contrôle destiné à lutter contre l'insalubrité et la vacance des logements du centre-ville. Il permettra notamment aux collectivités d'agir en faveur de la lutte contre l'habitat indigne et vacant, grâce à la mise en place d'outils juridiques innovants et contraignants (mise en place dès le 2^e semestre 2018 du « permis de louer » et du « permis de diviser »). La Caisse des Dépôts pourra également accompagner la ville par son expertise et son ingénierie.

Depuis 2016, la Caisse des Dépôts est à l'initiative de la redynamisation des centres-villes de villes moyennes dans le cadre de ses missions d'intérêt général au service de tous les territoires. Avec l'arrivée d'Eric Lombard à la tête de l'institution, la priorité est donnée à la lutte contre les fractures territoriales. La Caisse des Dépôts contribue aujourd'hui au plan « Action Cœur de Ville » par la mobilisation d'un milliard d'euros sur fonds propres et de 700 millions d'euros sous forme de prêts « Rénovation Cœur de Ville » sur fonds d'épargne.

Depuis 3 ans, Libourne et son agglomération mènent une politique active en faveur de sa revitalisation, en investiguant sur un même territoire l'ensemble des champs de l'urbanisme avec une priorité donnée à la reconquête de son centre-ville. Elle partage ainsi très clairement les objectifs poursuivis par le plan national Action Cœur de Ville en direction des villes moyennes pour lequel elle a candidaté en février dernier.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

<http://www.caissedesdepots.fr>

A propos de la Ville de Libourne

La Ville de Libourne est située à l'épicentre de la nouvelle région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, au nord-est de Bordeaux au confluent de la Dordogne et de l'Isle.


Avec ses de 25.000 habitants et ses 200 commerces de proximité en cœur de ville, Libourne est la ville-centre de de la Communauté d'agglomération du Libournais.

<http://ville-libourne.fr>

Contacts presse :

Groupe Caisse des Dépôts

Anne Fontagnères : anne.fontagneres@caissedesdepots.fr / 05 56 00 01 62

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Ville de Libourne/Cali

Solène Riblet : 07.62.16.03.44

sriblet@lacali.fr

 [@ville_libourne](https://twitter.com/ville_libourne)
